

## Document d'information

### BOIS D'OEUVRE

#### HISTORIQUE

Depuis 40 ans, les États-Unis consomment davantage de bois d'oeuvre qu'ils n'en produisent. Le Canada est un fournisseur important et fiable de produits de bois d'oeuvre de qualité. Du fait de la nécessité qu'éprouvent les États-Unis d'importer du bois d'oeuvre, le Canada détient depuis 10 ans une part relativement constante du marché américain.

Malgré la demande constante de bois d'oeuvre canadien aux États-Unis, ce produit continue de faire l'objet de frictions commerciales entre les deux pays.

#### BOIS D'OEUVRE I (1982-1983)

En octobre 1982, des producteurs américains ont déposé une requête alléguant que les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada subventionnaient les producteurs canadiens de bois d'oeuvre par le biais de leurs programmes de « droits de coupe ». Par « droit de coupe », on entend le droit de récolter du bois sur les terres publiques, sous réserve de certaines redevances et d'autres obligations.

L'enquête a été abandonnée en mai 1983 lorsque le département du Commerce (DOC) a rendu une décision finale concluant que les programmes canadiens de coupe ne constituaient pas une subvention, puisqu'ils n'étaient pas réservés à une entreprise ou à une industrie particulière ou à un groupe d'entreprises ou d'industries, et qu'ils ne constituaient de toute façon pas un subventionnement.

#### BOIS D'OEUVRE II (1986)

En mai 1986, les producteurs américains ont déposé une deuxième requête répétant les allégations de 1982 voulant que les programmes canadiens de droits de coupe subventionnent le bois d'oeuvre canadien exporté aux États-Unis. Aucun changement important n'avait été apporté à nos programmes de foresterie ou à nos systèmes de droits de coupe.

En octobre 1986, le DOC a rendu une décision provisoire contredisant sa constatation de 1983. Dans cette décision provisoire, le DOC concluait que les systèmes canadiens de droits de coupe conféraient une subvention de 15 p. 100 - exactement la moitié de ce qu'alléguait le groupement industriel américain - et que cette subvention était accordée à une industrie ou à un groupe d'industries spécifique.